



● **FRAB AuRA** ●
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Assemblée Générale Ordinaire

Chalain le Comtal, le 19 juin 2017

Rapport d'activités 2016 de la FRAB AuRA

2016 a vu la naissance de la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes ; ses activités au cours de l'année se sont ainsi déroulées en 2 temps, de part et d'autre de l'Assemblée Générale constitutive du 12 mai 2016.

Les activités menées avant l'AG constitutive, avec l'ensemble des administrateurs et des coordinateurs des réseaux CORABIO et du GRAB Auvergne, ont porté sur :

- 👉 La réflexion, la préparation et l'organisation de la **constitution statutaire de la FRAB AuRA** ; les principes retenus pour son émergence ont été de constituer une FRAB sur des statuts transitoires, regroupant à la fois l'ensemble des GAB et les 2 anciennes structures régionales, dans le but de commencer à faire exister la FRAB dans le nouveau paysage institutionnel issu de la fusion des régions, en tant que représentante du réseau des producteurs bio et interlocutrice privilégiée notamment pour le dépôt des dossiers de financement de l'ensemble du réseau au niveau régional. A ce titre, la FRAB (avec l'appui de tout le réseau des producteurs bio) a suivi tout au long de l'année les nombreux épisodes liés à la construction du nouveau plan d'intervention du Conseil Régional sur la bio et des divers arbitrages opérationnels et budgétaires.
- 👉 Pour permettre la constitution de la FRAB, un travail de **rapprochement et d'interconnaissance** des personnes et des activités des ex-structures régionales et de leurs réseaux respectifs a également été mené. Ce travail a permis de commencer à identifier les compétences et les champs d'intervention des équipes salariées, d'organiser le « qui fait quoi » au niveau régional pour les champs d'intervention partagés, et de commencer à organiser les groupes de travail et les échanges d'informations thématiques à la nouvelle échelle Auvergne-Rhône-Alpes.

Les « premiers pas » de la FRAB AuRA ont ainsi permis de créer un cadre statutaire provisoire pour commencer à travailler à la nouvelle échelle géographique régionale, tout en inscrivant l'évolution de ses statuts dans le programme de travail de la FRAB. Le travail d'émergence de la FRAB a fait l'objet de 11 réunions de travail (dont 6 points téléphoniques) entre début janvier et mi-mai 2016.

Les activités menées après l'AG constitutive se sont organisées sur 5 axes complémentaires :

- 👉 **L'extension à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes des activités menées initialement sur l'une ou l'autre des 2 ex-Régions.** Cette extension a notamment porté sur les outils de communication comme La Luciole, le bulletin des pratiques bio, devenu depuis le n°12 d'août-septembre 2016 un bulletin Auvergne-Rhône-Alpes (2 numéros publiés à cette échelle en 2016). D'autres activités spécifiquement rhônalpines ont également commencé à être étendues à l'Auvergne, comme l'intégration des données auvergnates à l'observatoire régional de l'AB ou la participation de l'ensemble du réseau bio (GABs et GRAB d'Auvergne compris) au « séminaire salarié » (les 27 et 28 juin).



- **Le suivi à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes des activités communes**, menées à la fois sur Auvergne et sur Rhône-Alpes. Travailler à la nouvelle échelle AuRA a ainsi permis d'éviter les doublons, de ré-organiser la veille et la diffusion d'information au réseau (comme sur la réglementation bio ou les politiques agro-environnementales menées à l'échelle AuRA comme les GIEE), et de renforcer certaines activités en mutualisant les compétences et expertises existantes (comme sur les activités de type « Mangez bio et local en entreprises »). Pour d'autres sujets (comme sur le suivi des aides, le dispositif Pôle Conversion Bio, ou les démarches Territoires), le suivi s'est poursuivi à l'échelle des anciennes régions en raison de leurs spécificités (par exemple, présence de 2 PDR toujours liés aux anciennes Régions, partenariats différents au sein des Pôles Conversion Bio en Auvergne et en Rhône-Alpes...). Toutefois, le suivi à l'échelle AuRA sur ces sujets a malgré tout permis d'appréhender les questions politiques et opérationnelles de façon cohérente, et de valoriser un double retour expérience.
- **Le suivi à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes des activités émergentes pour les 2 ex-structures régionales**, notamment sur l'installation-transmission ou les dispositifs Ecophyto. Sur ces thèmes, la FRAB a mené un travail de fond pour :

 - Identifier les dispositifs administratifs et financiers régionaux et expertiser leurs modalités d'accès pour permettre au réseau de se positionner en toute connaissance de cause ;
 - Coordonner les modalités de participation et les réponses du réseau aux appels à projet, seul ou en partenariat avec les autres réseaux de développement rural (Inpact Rhône-Alpes, Célarav Auvergne) ;
 - Participer aux instances régionales de pilotage respectives de chacun de ces dispositifs (CRIT, COREAMR, Groupes de travail thématiques ou génériques Ecophyto).
- **L'animation et la coordination des 3 structures régionales** (FRAB, Corabio et GRAB Auvergne) et l'animation de l'ensemble du réseau, avec une attention particulière pour permettre l'identification de la FRAB AuRA comme futur unique interlocuteur du réseau des producteurs bio au niveau régional en lieu et place de CORABIO et du GRAB Auvergne. Au regard de la vie associative, 9 réunions de conseil d'administration de la FRAB AuRA ont eu lieu entre mi-mai et fin décembre 2016.
- Enfin, sur le **plan politique et syndical**, la FRAB a œuvré dès 2016 à porter la parole des paysans bio. Elle est ainsi intervenue auprès des instances politiques (tant localement qu'au niveau national) pour défendre une agriculture biologique cohérente, durable et solidaire, et pour faire entendre la voix des agriculteurs bio notamment en ce qui concerne les aides bio (et les budgets qui leur sont alloués au sein des 2 PDR) notamment des RDV institutionnels et techniques avec les décideurs, gestionnaires et partenaires régionaux, des interpellations par voie de presse, des analyses stratégiques pour appuyer les GAB dans leurs décisions politiques... La FRAB a aussi porté la voix des producteurs bio d'Auvergne-Rhône-Alpes sur la réglementation bio via la participation aux consultations nationales et européennes par exemple. La FRAB AuRA a également porté en lieu et place des 2 ex-structures régionales, la poursuite du déploiement national des campagnes de promotion des produits bio comme « *Mangez bio et Local c'est l'idéal* », « *Mangez bio et local en entreprises* » ou les défis « *Familles à Alimentation Positive* ». La participation au réseau FNAB (et l'adhésion à la tête de réseau) s'est enfin poursuivie en tenant compte des obligations et évolutions statutaires respectives du réseau aux différentes échelles géographiques.

Sur le plan opérationnel, les activités de CORABIO et du GRAB Auvergne se sont poursuivies, dans le respect des engagements et des programmes d'activités prévus dans les dossiers de financement respectifs établis pour 2016.

